

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA SOMME

ARRONDISSEMENT D'ABBEVILLE

Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Objet : Election des délégués au Bureau Syndical, collège par collège

L'an deux mille vingt, le 20 octobre à 18 heures 30, le comité syndical du syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées, légalement convoqué le 5 octobre 2020, s'est réuni dans l'espace Max Lejeune de l'immeuble Garopôle sous la présidence par intérim de Stéphane HAUSSOULIER.

Etaient présents : Isabelle ALEXANDRE, Éric BALEDENT, Franck BOUCHEZ, Jean-Pierre BOUDINELLE, Jean-Yves BOURGOIS, Michèle BRIET, Yves BUTEL, Nathalie CORNILLE, Bernard DAVERGNE, Guy de BOIVILLE, Stéphane DECAEUX, Emmanuel DELAHAYE, Dominique DELANNOY, Frédéric DELOHEN, Pascal DEMARTHE, Anne-Marie DORION, Mathieu DOYER, Yves DUPILLE, Bernard DUQUESNE, Philippe EVRARD, Joël FARCY, Jean GORRIEZ, Francis GOUESBIER, Sophie GRAVELET LOETSCHER, Stéphane HAUSSOULIER, Guy HAZARD, James HECOJET, Dominique HENOCQUE, Claude HERTAULT, Claude JACOB, Éric KRAEMER, Jean-Paul LECOMTE, Pascal LEFEBVRE, Christian LESSENNE, José MARQUE, Jean-Charles MARTEL, Jocelyne MARTIN, Christophe MENNESSON, Éric MOUTON, Emmanuel NOIRET, Arnaud PETIT, Danièle PIERRU, Patricia POUPART, Laurent PRUVOT, Thierry RUELLET, Henri SANNIER, Jean-Michel SERRES, Jacky THUEUX, Catherine TSCHANZ (arrivée après le 1^{er} point), Christine VANHEE

Etaient absents ayant donné pouvoir : Fabrice FRION pouvoir à Pascal LEFEBVRE, Denis DUROT pouvoir à Jean-Pierre BOUDINELLE

Délibération n°VP/CS.20.10

Patricia Poupart rappelle que le bureau est composé de 18 membres dont la Présidente.

Il est demandé aux délégués du comité syndical de procéder à la désignation des 17 membres qui siégeront au bureau syndical :

Pour le collège « Région » : 4 délégués

Pour le collège « Département » : 3 délégués

Pour le collège « EPCI » : 7 délégués titulaires et 7 délégués suppléants

Pour le collège « Communes » : 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants

Le mode d'élection des membres du Bureau est le scrutin uninominal à 2 tours. La majorité absolue est requise au premier tour, la majorité relative au second tour. Le scrutin se déroule à bulletin secret.

- Font acte de candidature pour le collège « Région » :

Yves BUTEL, Jean-Michel SERRES, Jean-Yves BOURGOIS

Aucune autre personne ne faisant acte de candidature et quatre postes étant à pourvoir, Patricia POUPART, propose un vote à main levée, accepté à l'unanimité.

- Sont élus pour le collège « Région » :
 - Yves BUTEL
 - Jean-Michel SERRES
 - Jean-Yves BOURGOIS

- Font acte de candidature pour le collège « Département » :

Stéphane DECAYEUX, Emmanuel NOIRET, Jocelyne MARTIN

Aucune autre personne ne faisant acte de candidature et trois postes étant à pourvoir, Patricia POUPART, propose un vote à main levée, accepté à l'unanimité.

- Sont élus pour le collège « Département » :

- Stéphane DECAYEUX
- Emmanuel NOIRET
- Jocelyne MARTIN

Bernard DAVERGNE propose de répartir les 7 délégués dévolus au collège « EPCI » de la façon suivante :

3 issus de la CABS, 3 issus de la CC Ponthieu Marquenterre et 2 également pour le Vimeu.

Cette proposition mise au vote est acceptée à l'unanimité.

- Font acte de candidature pour le collège « EPCI » :

- Pour la communauté d'agglomération de la Baie de Somme en qualité de titulaires :
Pascal DEMARTHE, Anne-Marie DORION et Stéphane HAUSSOULIER
- Pour la communauté d'agglomération de la Baie de Somme en qualité de suppléants :
Jean-Paul LECOMTE, José MARQUE et Dominique HENOCQUE
- Pour la communauté de communes du Ponthieu-Marquenterre en qualité de titulaires :
Claude HERTAULT et Mathieu DOYER
- Pour la communauté de communes du Ponthieu-Marquenterre en qualité de suppléants:
Éric KRAEMER et James HECQUET
- Pour la communauté de communes du Vimeu en qualité de titulaires :
Bernard DAVERGNE et Jean-Pierre BOUDINELLE
- Pour la communauté de communes du Vimeu en qualité de suppléants :
Michèle BRIET et Danièle PIERRU

Aucune autre personne ne faisant acte de candidature et sept postes de titulaires et sept postes de suppléants étant à pourvoir, Patricia POUPART, propose un vote à main levée, accepté à l'unanimité.

- Sont élus pour le collège « EPCI »:

en qualité de titulaires :

Pascal DEMARTHE, Anne-Marie DORION, Stéphane HAUSSOULIER, Claude HERTAULT, Mathieu DOYER, Bernard DAVERGNE et Jean-Pierre BOUDINELLE

en qualité de suppléants :

Jean-Paul LECOMTE, José MARQUE, Dominique HENOCOUE, Éric KRAEMER, James HECQUET, Michèle BRIET et Danièle PIERRU

Bernard DAVERGNE propose de répartir les 4 délégués dévolus au collège « communes » de la façon suivante :

2 délégués issus de la CABS, 1 pour le Ponthieu-Marquenterre et 1 pour le Vimeu.

Cette proposition mise au vote, est acceptée à l'unanimité.

- Font acte de candidature pour le collège « Communes » :

Guy HAZARD, Thierry RUELLET, Eric BALEDENT, Christian LESSENNE

Aucune autre personne ne faisant acte de candidature et quatre postes étant à pourvoir, Patricia POUPART, propose un vote à main levée, accepté à l'unanimité.

- Sont élus pour le collège « Communes » :

- Guy HAZARD
- Thierry RUELLET
- Éric BALEDENT
- Christian LESSENNE

Pour Extrait conforme,
La Présidente,
Patricia POUPART

